

Sommaire

- P1 - Édito
- P2 - Élections municipales
Vœux du Maire
- P3 - Notre village vit
- P4 - Nos enfants
- P5 - Pollution
Rénovation
- P6-7 – Conseils municipaux
- P8 - Conseil municipal
- Divers
- P9 - Vie pratique
- Vivre mieux ensemble
- État civil
- Objets trouvés
- P10-11-12 - Associations

Chères Wavignisiennes et chers Wavignisiens,

Le 15 mars dernier, vous êtes venus voter en nombre.

Par votre mobilisation, vous avez exprimé une confiance forte dans le travail accompli et dans l'engagement que nous portons pour notre commune.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, mais aussi l'importance et les responsabilités qui m'incombent pour l'avenir de notre beau village.

Pour ce nouveau mandat, avec mon équipe, nous poursuivrons notre action avec la même détermination :

servir l'ensemble du village, avec proximité, sincérité et efficacité.
Je resterai fidèle à ce que j'ai toujours été, avec un seul objectif :
être au service de chacun d'entre vous.

À l'image de mes précédents mandats, vous pourrez compter sur mon engagement total, ainsi que sur celui de toute mon équipe pour agir dans l'intérêt de tous.

Les habitants ont fait un choix clair, dans la sérénité, nous l'accueillons avec responsabilité et humilité.

Soyez assurés que nous continuerons à travailler avec constance, dans l'intérêt de tous, loin des polémiques stériles et avec une seule priorité :
notre village.

Je vous remercie de votre confiance.

Votre Maire, André RENAUX



Photo de l'équipe municipale suite au premier conseil municipal du dimanche 22 mars 2026

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Nombre d'inscrits : 1023

Votants : 789 (77.12%)

Blancs et nuls 14

Exprimés : 775

Bien vivre ensemble à Wavignies

André RENAUX : 676 (87.23%)

Ensemble pour Wavignies

Reynald CARBONNEAUX : 99 (12.77%)



Discours de remerciements d'André Renaux
à la salle Agora après le dépouillement
le 15 mars 2026



Cérémonie des vœux à l'agora le samedi 10 janvier 2026

Personnalités dont nous remercions la présence :

- Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise et conseiller départemental.
- Denis Pype, Conseiller départemental et régional
- Olivier De Beule, Président de la CCPP
- Alain Vasselle, Président de l'association des maires de l'Oise,
- Plusieurs maires, amis, de communes voisines.

Passage amical de Victor Habert-Dassault, ancien député.

Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue.

C'est avec plaisir que je vous accueille, comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la commune. Je vous remercie d'être présents aujourd'hui. Je souhaite, au nom du conseil municipal et en mon nom, vous adresser à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de bonheur pour cette nouvelle année 2026. En ce moment particulier de l'année, j'ai une pensée attentive pour celles et ceux qui ont traversé des épreuves au cours de l'année 2025, pour les personnes confrontées à la solitude, à la maladie, aux difficultés du quotidien, ainsi que pour celles et ceux qui ont perdu un être cher.

Je tiens à remercier les élus et les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui.

La cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan sur les réalisations de l'année écoulée. L'année 2026 est une année électorale, et conformément aux règles encadrant la communication institutionnelle en cette période, mon propos se limitera à une présentation strictement factuelle des réalisations menées par la commune au cours de l'année passée. En 2025, la municipalité a poursuivi son action au service de la commune et de ses habitants dans la continuité du travail engagé depuis le début du mandat.

Plusieurs réalisations ont été conduites au cours de l'année écoulée, notamment : – l'aménagement de la cour de l'école, – l'acquisition de l'ancienne auto-école, – des travaux de voirie, en particulier rue Mathias, – la réfection et la réparation de trois contreforts de l'église, – l'installation d'une aire de jeux au stade, – et la poursuite du déploiement de l'éclairage public à LED.

Je souhaite préciser que le choix a été fait de maintenir l'éclairage public la nuit, afin de préserver la sécurité et le confort des usagers.

Avant de passer la parole à nos invités, je tiens à vous remercier très sincèrement d'être venus si nombreux aujourd'hui.

Je remercie la gendarmerie ainsi que le SDIS 10 pour leur présence et leur engagement quotidien au service de la population.

Je remercie également les responsables associatifs et l'ensemble des bénévoles, pour leur investissement qui participe activement au dynamisme de la commune.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance au personnel communal pour son professionnalisme, sa disponibilité et son engagement constant au service des habitants.

Je remercie enfin les membres du conseil municipal pour le travail accompli tout au long de l'année, dans le respect de leurs missions et de l'intérêt général.

Jusqu'au terme du mandat en cours, je continuerai à exercer mes fonctions avec le même sens des responsabilités et du service public, au service de la commune et de ses habitants.

Je vous renouvelle à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Je vous remercie de votre attention.

**Soirée des récompenses
Lundi 22 décembre 2025**



Retrouvez quelques exemples de jolies maisons décorées sur le site de la commune



27 enfants du village récompensés pour avoir obtenu un diplôme allant du brevet des collèges au master.



**Diplôme d'Artisan
de la magie de Noël**

32 maisons illuminent le village



Diplôme spécial d'Artisan de la magie de Noël remis à l'équipe de l'association « Wavignies en fêtes » pour l'organisation du superbe concert Gospel samedi 20 décembre à l'église.



Aucun concours n'avait été organisé cette année. La municipalité a simplement voulu remercier et honorer les 32 habitants qui ont apporté de la joie dans le village en décorant leur maison pour les fêtes. Ici quelques exemples de maisons ayant reçu le « **Diplôme d'Artisan de la magie de Noël** »

NOS ENFANTS



Mercredi 17 décembre 2025
 Arbre de Noël organisé par la municipalité
 Pour les enfants scolarisés à Wavignies
 Spectacle, goûter et cadeaux offerts par le Père Noël



Inscriptions à l'école année scolaire 2026/2027

La préinscription, pour les enfants nés en 2023 est possible dès maintenant en Mairie. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Un certificat vous sera alors délivré.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les prochains « accueils de loisirs » auront lieu aux vacances de printemps du 13 au 24 avril et aux vacances d'été du 06 juillet au 31 juillet. Les dates d'inscription pour les vacances d'été auront lieu du 15 au 25 juin les thèmes seront transmis ultérieurement. Pour tous renseignements, contactez Mme Hélène Lépeingle, responsable du service périscolaire au 03 44 50 54 78.

POLLUTION



Une mare de notre village a été victime d'une importante pollution le 28 janvier dernier.

Nous avons identifié l'auteur grâce à nos caméras de surveillance et plainte a été déposée le 20 février à la gendarmerie de Saint Just en Chaussée.

Les produits polluants sont en cours d'analyse par l'OFB.

Nous avons adressé un courrier recommandé le 5 mars à l'entreprise identifiée grâce au numéro de téléphone figurant sur le camion ainsi que par sa plaque d'immatriculation.

Ce camion a été vu stationnant au dessus de la bouche de récupération des eaux pluviales reliée à la mare.

Il y a urgence à procéder à la dépollution de notre mare dont la pollution est visible (photos) et qui dégage une odeur âcre inquiétante.

Il en va de la vie de la faune et de la flore.

Toutes les démarches de droit ont été entreprises par la commune.

RENOVATION



**Travaux de la SA HLM de l'Oise
pour les bâtiments**

**au 155 rue du Jardin de la Tour
et rue Gorelier.**

Les travaux consistent en la

- mise en place du ITE (isolation thermique par l'extérieur),
- nettoyage des toitures,
- remplacement des menuiseries
- et pose de volets roulants.

Les travaux vont débuter courant du mois de juillet.



Comme nous le faisons chaque année, des travaux de réfection de voirie vont être engagés.

Début juin, rue Rocq Pasquette :
Rabotage, reprofilage, compactage et enrobé sur une longueur de 79m

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 2025

Le 29 décembre 2025, à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints
Mme DENIS, M. MARGINET, M. PILLON, Mme MALLARD, M. PETITPRÊTRE, Mme ROUCOUX et M. SICARD

Pouvoir : Mme BARDU à M. RENAUX – Absents : M. LEPEINGLE et Mme GOURDIN

Secrétaire : Mme DENIS

ORDRE DU JOUR

EMBAUCHE DE DEUX CONTRATS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Compte tenu de la période estivale, il convient de créer deux emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité d'agents techniques à temps non complet, à raison de 17 heures 30 minutes hebdomadaires, pour une période de 6 mois maximum. Voté à l'unanimité

DÉCORATION DE NOËL

M. le Maire informe le conseil municipal que de nombreuses personnes ont spontanément décoré leur habitation pour la période de Noël. Il a été dénombré 32 maisons décorées pour l'occasion et Monsieur le Maire propose de les récompenser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de récompenser toutes les personnes ayant décoré leur maison en leur offrant une carte cadeau (15 € pour les 15 maisons les plus légèrement décorées, 25 € pour les 11 maisons décorées de manière plus importante et 40 € pour les 6 maisons les plus décorées.

ENCAISSEMENT DE CHÈQUES – ENGIE

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à encaisser des chèques ENGIE suite à des trop perçus (2372,07 €, 939,31 €, 9285,04 €, 955,39 € et 1300,91 €).

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2026

Le 25 février 2026, à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, adjoints

Mme BARDU, Mme DENIS, Mme GOURDIN, M. PILLON, Mme ROUCOUX et M. SICARD

Pouvoirs : M. LACHEAU à Mme ROUCOUX, M. LEPEINGLE à Mme BARDU, Mme MALLARD à Mme BRAINE, M. PETITPRÊTRE à M. PILLON et M. MARGINET à M. RENAUX

Secrétaire : Mme DENIS

ORDRE DU JOUR

TAUX D'IMPOSITION 2026

Monsieur le Maire propose, pour l'année 2026, de conserver les mêmes taux d'imposition des taxes locales que pour l'année 2025 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : - 50,92%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : - 91,76 %
- Taxe d'habitation sur les logements vacants : - 18,40 %

Votés à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune pour l'année 2026.

- Dépenses de fonctionnement 1 792 731,46 €
- Dépenses d'investissement : 611 371,02 €
- Recettes de fonctionnement 1 892 731,46 €
- Recettes d'investissement : 611 371,02 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 de la commune

VENTE DE DEUX TERRAINS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour prévoir l'aménagement de la Rue du Tortillard, il convient de mettre en vente les terrains (parcelles cadastrées section H n°1516 et 1517 de 1044 m² pour le premier et H n°1515 de 525 m² pour le deuxième)

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mettre en vente les terrains, fixe le prix à 55 000 € pour le 1er et 30 000 € pour le 2ème et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

DEMANDE DE SUBVENTION : TRAVAUX ÉGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un vitrail et un meneau de l'église, situés dans le chœur, nécessitent des réparations.

Le coût des travaux est fixé à 24253,74 € H.T pour le vitrail et 11760,07 € H.T pour le meneau.

Les travaux étant importants, Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions au titre du conseil départemental de l'Oise et de la Région Hauts de France.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter ces subventions au taux maximum.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SE60

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) a modifié ses statuts le 25 novembre 2025. Le SE60 était régulièrement confronté, lors de leurs réunions, à un manque de conseillers présents. Le quorum n'étant pas atteint, elles devaient souvent être reportées. Pour éviter ces désagréments, il a été décidé de réorganiser les secteurs locaux d'énergie et réduire le nombre de délégués. De plus il a été décidé de moderniser l'objet du syndicat en intégrant les nouveaux enjeux énergétiques et de décarbonation et l'ajout d'activités complémentaires comme les objets et réseaux d'objets connectés et projets d'autoconsommation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet de statuts du SE60.

SUBVENTION WAVIGNIES EN FÊTES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour préparer dans de bonnes conditions la fête foraine qui aura lieu du vendredi 22 au lundi 25 mai inclus, il convient de subventionner l'association Wavignies en fêtes qui est chargée de cette manifestation à hauteur de 4200 €.

Voté à l'unanimité (abstention de Monsieur Marginet, président de l'association)

EMBAUCHE D'UN CONTRAT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'embaucher du personnel en tant qu'employé technique à temps non complet à raison de 13 heures hebdomadaires du 25 février au 03 juillet 2026.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, adopte la proposition de Monsieur le Maire

SÉANCE DU 22 MARS 2026

Le 22 mars 2026, à 10h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme BRAINE

Étaient présents : M. RENAUX, Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, M. LACHEAU, Mme BARDU, M. LEPEINGLE, Mme GOURDIN, M. MARGINET, M. PILLON, Mme ROUCOUX, M. SICARD, Mme LOEUILLET et M. CARBONNEAUX

Pouvoirs : Mme ERCOLANO à M. RENAUX et Mme MALLARD à M. MARGINET

Secrétaire : Mme BARDU

ORDRE DU JOUR

ÉLECTION DU MAIRE

Madame la Présidente informe que l'objet de la présente réunion est l'élection du Maire, après un appel à candidature, Monsieur André RENAUX est seul candidat. Chaque conseiller, en passant dans l'isoloir, a déposé son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins	:	15
- Nombre de blancs ou nuls	:	0
- Suffrage exprimés	:	15

A obtenu : - Monsieur André RENAUX : 15 voix

Monsieur André RENAUX, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Renaux prend la présidence de la suite du conseil municipal

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger tant que ce nombre n'excède pas 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (4 pour la commune). Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création de 3 postes d'adjoints.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la création des trois postes d'adjoints au Maire et de faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

ÉLECTION DES POSTES D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et que l'élection s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel avec une obligation de parité pour ces listes.

Après un appel de candidature, une seule liste a été déposée et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrage exprimés : 15

A obtenu : - Liste 1 : 15 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

- 1er adjoint : M. Patrick DESCROIZETTE
- 2ème adjoint : Mme Magalie ERCOLANO
- 3ème adjoint : M. Gérard LACHEAU

INDEMNITÉS DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant des indemnités allouées aux adjoints.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités, pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint, au taux de 12,38 % pour les 1er, 2ème et 3ème adjoint (identique au précédant mandat).

NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite procéder à la nomination d'un conseiller municipal délégué, qui sera chargé de gérer la salle des fêtes qui est occupée très régulièrement la semaine et les week-ends.

Ses domaines de compétence seront de gérer le planning de la salle, le matériel, les états des lieux d'entrée et de sortie des location et les astreintes lors des locations, l'entretien, le nettoyage et le ménage. Pour effectuer ces tâches il sera également indemnisé au même taux que les adjoints soit 12,38 %.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que son choix se porte sur Monsieur Pierre MARGINET.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la nomination et de l'indemnisation de Monsieur Pierre MARGINET en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions précitées et gérer la salle des fêtes.

REPRÉSENTANT DU SE60 – SECTEUR OISE PLATEAU PICARD

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat d'Énergie (SE60), pour continuer ses activités, a besoin qu'un représentant de la commune soit nommé rapidement. Il indique que lors du précédent mandat il était le représentant de la commune au SE60 et il propose à nouveau sa candidature.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la candidature de Monsieur le Maire et décide de le désigner en qualité de représentant pour siéger au sein du Secteur Local d'Énergie Oise Plateau Picard.

DIVERS

Pour répondre à une question que vous vous posez peut-être ?

Nous n'avons pas publié de bulletin municipal en février comme nous le faisons habituellement,

par respect pour la liste concurrente en période électorale.



SECTION ACPG-CATM, OPEX, VEUVES ET SYMPATHISANTS DE WAVIGNIES

Bonjour à tous

Un nouveau bureau a été constitué à la section ACPG de WAVIGNIES

Président : GUILBERT Michel

Vice-Président : ROUSSELLE Gérard

Secrétaire : BAILLY Pierre

Trésorier : DUBRAY Régis

Prochaine commémoration le 8 Mai

VIE PRATIQUE



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Judi de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Analyse de l'eau effectuée le 11 février 2026

La teneur en nitrates (58,4 mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition** à **Wavignies Services**.

Venir les chercher

Du lundi au vendredi 09h00-12h00 et 14h00-18h00
samedi de 9h00 à 12h00.



Collecte des déchets verts tous les mercredis à compter du 08 avril prochain

VIVRE MIEUX ENSEMBLE - RESPECTONS-NOUS



Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



ÉTAT CIVIL 2025

Naissances :

Emilia MORCEL DANIEL née le 26 mars à Amiens
Edith MASSENHOVE née le 29 juillet à Amiens
Manoë LEFÈVRE né le 19 août à Beauvais
Elio COMMELIN né le 11 octobre à Beauvais
Flavia COMMUN née le 08 novembre à Amiens



Décès :

M. Gilles JUILLARD décédé le 08 février à Beauvais
M. Bernard SCRIBOT décédé le 16 mars à Eaubonne
Mme Nicole CHAUVIN décédée le 02 mai à St Just
M. Joao DE DEUS décédé le 1er juin à Breteuil
Mme Marie-Anne BUHL décédée le 26 juin à Breteuil
M. Gérard TALLON décédé le 03 juillet à Breteuil
Mme Josiane DUFRANCATEL décédée le 26 sept. Cires-lès-Mello
M. Jacky DEVIN décédé le 15 octobre à Clermont



Mariages :

M. Thierry DUPONT et Mme Séverine REBOURS mariés le 26 avril
M. Bastien WARIN et Mme Marjorie LEROY mariés le 21 juin
M. Florent HOURDÉ et Sarah RABOURDIN mariés le 12 juillet
M. Kévin DENIS et Laëticia CARPENTIER mariés le 12 juillet
M. Armand FAILLARD et Mathilde SÉNÉCHAL mariés le 30 août
M. Yoane PAINVIN et Mme Mariella CONSTABLE mariés le 04 octobre
M. Anthony VISMES et Mme Lola DELHEZ mariés le 08 novembre



ÉTAT CIVIL 2026

Nous sommes heureux de vous annoncer les naissances de :

Lyse VISMES née le 25 décembre à Amiens
Anaë WARIN née le 23 mars à Beauvais
Hailie GUECHTAL née le 24 mars à Beauvais



Nous partageons la peine des familles de :

Mme Dominique HALLU décédée le 06 décembre 2025 à Beauvais
M. Michel LEBAS décédé le 15 janvier 2026 à Amiens



OBJETS TROUVÉS

à récupérer à la mairie



Un casque de protection cycliste enfant,
une paire de lunettes,
des clefs de voiture Citroen



ASSOCIATIONS

Le **Club du Bon Accueil** de Wavignies se réunit tous les quinze jours le lundi de 14h à 18h.

Vous pouvez y adhérer pour une cotisation annuelle de 20 euros. Venez nous rejoindre ...



CONCOURS DE BELOTE WAVIGNIES DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Organisé par le Club du bon accueil de Wavignies

Inscriptions dès 13h00
Début du concours à 14h00

A la salle des fêtes de Wavignies

Inscription 10€ par joueur

Carte cadeau Leclerc pour toutes les équipes

1^{ère} équipe : 80 € - 2^{ème} équipe : 60 € - 3^{ème} équipe : 40 €

4^{ème} équipe : 30 € - 5^{ème} équipe 20 €

14 € pour toutes les équipes restantes

Tombola cartes cadeau Leclerc : cartes de 25 €, 15 € et 10 €

Buvette et restauration sur place

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Président **GUILBERT Michel**

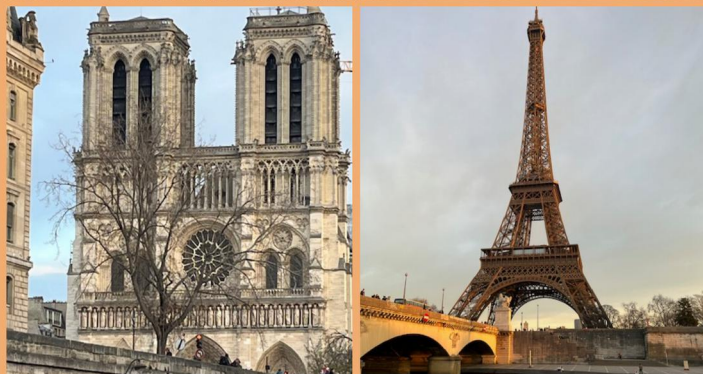
Tél : 06 75 36 03 52

But de l'association :

Partager des activités dans la convivialité



Repas roumain : 25 convives ont apprécié ce repas très convivial. Cela prouve que les anciens sont au top et savent vivre ensemble pour passer un bon moment



Le Club du Bon Accueil n'oublie pas ses aînés. Le 19 janvier dernier, nous fêtons l'anniversaire de trois membres du club dans une bonne entente de solidarité.



Le lundi 15 décembre 2025 le Club du Bon Accueil a visité Paris en bateau mouche. Très belle journée appréciée par nos anciens.



**Concert très réussi à Wavignies
le samedi 20 décembre 2025**

Merci à l'équipe de



**1^{ère} Exposition
de véhicules anciens
à Wavignies 60130
Le Samedi 30 mai 2026**
organisée par
« l'Association VOITURE ESCORTE SIGNALÉURS »
des départements 60 & 80

**Animation
QUIZ
avec lots !**

Sandwichs • Boissons • Pâtisseries

Dès à présent contactez-nous :
Jean-Claude Leroy au **03 44 51 45 57** (siège social)

✉ assovoituresignaleur60-80@orange.fr

f Sur ma messagerie FB

Parking de la salle des fêtes

Enfants Sourires Wavignies

Nous avons organisé le premier carnaval le mercredi 18 février 2026. Une trentaine d'enfants déguisés ainsi que leurs parents étaient au rendez-vous. Après un défilé pluvieux bien encadrés par l'équipe de Jean-Claude Leroy, nous avons pu nous réunir au chaud à la salle Agora pour un goûter convivial.

**Rendez-vous à Pâques au parc
le samedi 4 avril à 15h**

pour une chasse à l'œuf sous forme de parcours sportif pour les maternelles et de chasse aux trésors pour les primaires.

**Brocante du 1er mai
organisée par les
Boulistes de Wavignies**

Réservations au 07.67.67.09.48



Création d'une association

Objet : Décorer-Embellir notre village

Vous êtes imaginatif...

Vous êtes bricoleur, vous aimez dessiner, peindre, jardiner, vous savez travailler le bois, le fer ...

Vous possédez des objets insolites, outils agricoles, vélos, bidons, pneus, etc ...

Vous aimez votre village et voulez lui consacrer un peu de votre temps,

Contactez Maurice Grignon : 06 27 94 32 09

Sortie annuelle des Vadrouilleurs au Tréport Samedi 30 mai



Programme de la journée :

- Matin : Pour les marcheurs, randonnée mystère au Bois de Cise (environ 4 kms - durée : 2 H30). Pour les non marcheurs, quartier libre ; nous vous donnerons les sites principaux à visiter.
- Midi : Déjeuner au restaurant "le Tout Va Bien".
- Après-midi : Promenade en mer de 30 mn. La participation est de 30€ pour les adhérents et 50€ pour les non adhérents. Concernant le covoiturage, comme chaque année, nous souhaitons connaître les personnes qui prendront leur véhicule et le nombre de places disponibles. Les frais de covoiturage seront de 25€ par véhicule.

Renseignements : Martine : 06 30 38 08 88

Maurice : 06 27 94 32 09



*Les beaux jours reviennent.
Notre court de tennis va,
très prochainement,
refaire sa toilette de printemps.*

*Profitez de la proximité de notre
bel équipement et rejoignez le
« Tennis Club de Wavignies »
pour vous détendre avec votre
raquette.*

*Bulletins d'adhésion disponibles
à la mairie.*

**Renseignements :
03.44.51.47.67**